CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu sommaire de la séance du 6 mai 2019 à 19 h 30

Droit de préemption

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 1er avril 2019, adressée par Maître Antoine MICHEL, Notaire à Riaillé (44440), en vue de la cession moyennant le prix de 1 000€, de terrains sis rue des Frères Templé en cette commune, cadastrés section YA 83 et 20, d'une superficie totale de 922 m2, appartenant à la SCI de VIOREAU,
Considérant que la commune doit acquérir ces terrains puisqu'ils seront utilisés, suite aux inondations de juin 2018, pour créer un bassin de rétention pour collecter les eaux de ruissellement en cas de fortes pluies venant de la rue de l'Orée de Bois et évitant ainsi les inondations des terrains cadastrés YA 21, 22, 23 et 24 et maisons cadastrées YA 84, 85 et 88 de ce bassin versant. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir par voie de préemption les parcelles situées entre le n°7 et n° 9 rue des Frères Templé cadastrées section YA n° 83 et 20, d'une superficie totale de 922 m2, appartenant à la SCI de VIOREAU, représentée par Monsieur Yann HERSAT DE LA VILLEMARQUÉ DE CORNOUAILLE, agissant en sa qualité de gérant, demeurant Le Plessis – 29930. PONT AVEN. La vente se fera au prix de 1.085 €/m², soit 1 000 €.

La commune décide ne pas exercer de droit de préemption sur la parcelle C 1795 – 6 rue du Dolmen – 44 m2– appartenant à Mr PEREIRA – RIBEIRO Manuel, sur la parcelle C 1669 – 14 rue du Dolmen – 1 000 m2– appartenant aux consorts MARION

Cession de terrain à la Société « Ages et Vies » retrait de la délibération du 16 janvier concernant la cession gratuite de terrain à la société Ages et Vies et accord de principe sur la vente de terrain

Le conseil municipal décide de retirer la délibération du 19 janvier 2019 et de céder les parcelles YC 62 et 63, sises 27 rue des Frères Templé, à la Société Ages et Vie Habitat pour une somme globale de 10 000 € HT avec démolition des constructions (maison et une partie du hangar) à charge communale

Le projet d'implantation a été présenté à l'assemblée à savoir : Construction de deux bâtiments d'accueils pour personnes âgées et/ou handicapées, composés de 8 logements individuels d'environ 30 m² et d'une pièce de vie commune avec la cuisine et le coin salon
soit 16 logements au RDC et 2 appartements T4 pour 2 des 6 salariés

- **Avis à donner sur l'acquisition ou non de la parcelle YC 66**

Madame le Maire informe le conseil municipal que les consorts GUINOUET sont vendeurs de la parcelle YA 66 qui jouxte l'atelier municipal d'une superficie de 2 730 m2. Le conseil municipal, émet un avis favorable à l'acquisition de la parcelle YA 66 sise le Champ du Breil et propose de faire une offre aux consorts GUINOUET pour la somme globale de 40 000 €

Bail professionnel pour la location de l'aile gauche du Presbytère
Conclusion d'un bail professionnel avec le Dr LAMMALI à compter du lundi 27 mai 2019 - à titre gracieux jusqu'au 31 décembre 2019 puis un loyer de 270 € par mois charges comprises à compter du 1er janvier 2020.

Loyer commercial
Selon le cahier des charges de l'adjudication du fonds de commerce et aux termes de l'acte notarié du 27 décembre 2016 , Monsieur HARDY Anthony versera un loyer mensuel de 350 € HT soit 420 € TTC, à compter du 1er juin 2019 pour la location du local commercial sis 2 allée des Jardins afin d'y exercer son activité sous l'enseigne PROXI

Mutuelle santé communale d'AXA à la Commune

Madame le Maire expose qu'à la suite d'une rencontre avec le Groupe AXA, il sera proposé aux concitoyens une complémentaire couvrant les besoins de chacun, à un tarif préférentiel, sans conditions d'âges ni questionnaire médical. La complémentaire santé sera destinée à tous les Meilleréens, qu'ils soient, retraités, salariés, travailleurs non-salariés (professions libérales, agriculteurs, commerçants, artisans....°).Le conseil municipal accepte les termes de la proposition de l'offre promotionnelle du groupe AXA pour la santé communale à la Meilleraye de Bretagne Réunion publique le jeudi 23 mai 2019 à 18 h 00 à la salle polyvalente

Travaux d'optimisation du chauffage de la salle polyvalente
Offre de Mr Michel Bertrand retenue pour un montant de 9 430.82 € - 11 316.98 € TTC incluant le changement de 6 convecteurs.

Cantine scolaire municipale et accueil périscolaire – participation des familles année scolaire 2019/2020

- 3.38 euros le prix du repas pour un enfant de la maternelle
- 3.58 euros le prix du repas pour un enfant du primaire
- 6.03 euros le prix du repas pour un adulte
- 1.68 euros le prix du repas en accueil panier (PAI)

ACCUEIL PERISCOLAIRE		Pour info tarif 2018/2019	**Tarif 2019/2020**	
Tranches	**Quotient familial**	Prix de L'heure	**Prix de L'heure**	**Facturation à la 1/2 heure**
1	Inférieur à 400 €	0.88 €	**0.92 €**	**0.46 €**
2	Entre 400 € et 650 €	1.00 €	**1.04 €**	**0.52 €**
3	Entre 651 € et 950 €	1.12 €	**1.16 €**	**0.58 €**
4	Entre 951 € et 1 250 €	1.20 €	**1.24 €**	**0.62 €**
5	Supérieur à 1 251 €	1.32 €	**1.36 €**	**0.68 €**

Le prix du goûter 0.60 €

Coût de fonctionnement d'un élève de la maternelle et du primaire – Ecole publique pour l'année 2018

1 559,77 € pour un élève de la maternelle
335,71 € pour un élève du primaire

Participation aux frais de fonctionnement des établissements d'enseignement privé sous contrat d'association selon les termes de la convention de forfait communal entre la commune et l'école Ste Marie en date du 16 décembre 2005 puis réactualisée le 22 avril 2013

déduction faîte des fournitures scolaires pour l'année scolaire
1 525,29 € (1559,77 - 34,48 €) pour un élève de la maternelle
301,23 € (335,71 -34,48 €) pour un élève du primaire

Questions diverses :

- Acquisition d'une débroussailleuse auprès d'Espace Emeraude pour 918 € TTC
- Ecopâturage : validation des devis pour grillage, piquets pour enclos et de la proposition de JP Ecôpâturage de Pannecé pour une prestation d'entretien de 1 314 € TTC/an – Mise en place courant juin de 5 à 7 moutons Ouessant au Parc des Lavandières

- Préparation de la journée citoyenne du samedi 25 mai 2019

Validation des ateliers

1 - Peinture des inscriptions au monument de la Vierge surplombant le Parc des Lavandières
2 – Nettoyage des panneaux en agglomération
3 – Nettoyage et désherbage du bourg
4 - Nettoyage aire d'entrepôt du Département – Route de Riaillé
5 – Nettoyage au pied du calvaire : embranchement Route d'Issé
6– Réalisation d'un enclos à moutons pour Eco-Pâturage Parc des Lavandières
7– Plantation d'arbustes – parterre devant l'école publique

Pour les petits et les grands

8- Equipe restauration - Intendance : préparation et service du repas
9- Peinture de nichoirs de diverses couleurs de diverses couleurs

Les chantiers ont lieu de 8 h 30 à 12 h, suivis d'un repas pour tous les participants. RDV à 8 h 15 au parking de la Salle Polyvalente
Inscription à l'aide du coupon-réponse diffusé dans la lettre d'informations communales qui va être diffusée dans les boites aux lettres

- Route de Riaillé : validation du devis des Pépinières de l'Erdre pour la fourniture d'arbustes pour un montant de 1 152 € TTC

Le Maire,
Marie-Pierre GUERIN

Affiché le 10 mai 2019